

GENERAL AGREEMENT ON
TARIFFS AND TRADE

CONFIDENTIAL
TEX.SB/1/Add.3
5 June 1974

Textiles Surveillance Body

ARRANGEMENT REGARDING INTERNATIONAL TRADE IN TEXTILES

Notifications Under Article 2, Paragraph 1

Note by the Chairman

Addendum

Attached is a copy of the notification received from Turkey in accordance with paragraph 1 of Article 2 of the Textiles Arrangement, together with the summary tabulation prepared by the secretariat.

The review by the TSB at its meeting on 21-22 May 1974, of the notifications received, revealed that those from Australia, Austria, Guatemala, Israel, Switzerland and the EEC called for further information and clarification. The secretariat, as requested, followed this matter up and made the necessary amendments to the tabulations for Austria and Israel as per the attached. Responses are awaited from the remaining countries and will be communicated, if received in time, to members during the next meeting of the TSB beginning Friday, 7 June.

./.

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL
TEX.SB/1/Add.3
5 juin 1974

Organe de surveillance des textiles

ARRANGEMENT CONCERNANT LE COMMERCE INTERNATIONAL DES TEXTILES

Notifications au titre du paragraphe premier
de l'article 2

Note du Président

Addendum

On trouvera ci-joint copie d'une notification émanant de la Turquie et présentée conformément aux dispositions du paragraphe premier de l'article 2 de l'Arrangement concernant les textiles, ainsi qu'un tableau récapitulatif établi par le secrétariat.

L'examen des notifications déjà reçues auquel a procédé l'OST à sa réunion des 21 et 22 mai 1974 a fait apparaître que celles de l'Australie, de l'Autriche, de la CEE, du Guatemala, d'Israël et de la Suisse, nécessitaient des précisions et des éclaircissements. Ainsi qu'il a été chargé de le faire, le secrétariat a suivi cette question et il a apporté aux tableaux les modifications nécessaires en ce qui concerne l'Autriche et Israël (voir document ci-joint). Les autres pays doivent encore faire parvenir leurs réponses qui seront communiquées aux membres, si elles sont reçues suffisamment tôt, pendant la prochaine session de l'OST qui s'ouvre le vendredi 7 juin.

./.